

Conseil municipal du 12 décembre 2017-20H30

L'an deux mil dix-sept, le douze décembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Max Passelaigue, Maire.

Étaient présents : Max PASSELAIGUE, Jean Claude MOSER, Patricia LALOS, Philippe COUSIN, Maryse REDUREAU, Jacky GARNIER, Valérie HUART, Christiane DUBRETON, Michèle BONRAISIN, Caroline LEGENVRE, Virginie HAAS, Claudine BEYER, Patrick LEMOINE, Bruno HAMELIN, Bernard TRONCHET, Xavier VAGNER.

Absents excusés : Nathalie GONCALVES, Frédéric TOTAIN.

Procurations : -

Secrétaire : Jacky GARNIER

Convocation et affichage : 05/12/2017 **Conseillers en exercice** : 19 **Présents** : 17 **Votants** : 17

Chaque conseiller municipal ayant reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance précédente, les grandes lignes du dernier conseil municipal sont rappelées. Aucune remarque n'est faite.

2017/054 – Recensement de la population

Pour réaliser le recensement qui aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018, 3 agents recenseurs sont nécessaires. La rémunération est fixée par formulaire rempli comme suit :

- feuille de logement : 0.70 €
- bulletin individuel : 1.35 €
- séance de formation : 40 € (la demi-journée)
- forfait déplacement : 40 €

Une dotation forfaitaire de 3 576 € est attribuée à la commune pour réaliser l'enquête.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De créer 3 emplois d'agents recenseurs non titulaires à temps non complet, pour la période du recensement
- de charger le Maire du recrutement des 3 agents recenseurs
- de fixer la rémunération comme proposé ci-dessus
- d'inscrire les crédits nécessaires au BP 2018.

2017/055 – Renouvellement de la convention plateforme de télé services du Département

Depuis 2009, le Département de la Sarthe met gratuitement à disposition de l'ensemble des collectivités sarthoises deux plateformes de télé services : Sarthe légalité (<http://www.sarthe-legalite.fr/accueil.htm>) et Sarthe marchés publics (<http://www.sarthe-marchespublics.fr/accueil.htm>).

La commune utilise la plateforme de télé services des marchés publics.

La convention arrivant à échéance le 31 décembre 2017, la commune peut demander le renouvellement de la mise à disposition gratuite de la plateforme pour la période 2018-2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le Maire à signer la convention avec le Département, pour l'utilisation de la plateforme des marchés publics

2017/056 – Organisation des rythmes scolaires

Depuis juin 2017, les collectivités ont la possibilité de revenir à un rythme scolaire de 4 jours.

Par mail reçu avant les vacances de la Toussaint, le Directeur Académique de l'Éducation Nationale a demandé que les conseils d'écoles votent sur cette question avant le 30 novembre pour application à la rentrée 2018.

La commune a invité le 9 novembre les parents d'élèves à échanger sur le retour de la semaine de 4 jours. De leur côté, les représentants des parents d'élèves ont souhaité réaliser un sondage auprès des familles pour pouvoir se prononcer, sondage qui a fait ressortir une majorité de familles pour 4 jours.

Résultats du vote au conseil d'école du 30/11/2017 : 13 pour les 4 jours - 5 abstentions

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Vu le Code de l'éducation,
 Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,
 Vu l'avis favorable du conseil d'école du 30/11/2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à demander à l'Inspection Académique le passage à la semaine de 4 jours de classe.

2017/057 – Cession de terrain rue de la Rivière

La commune a acheté un terrain rue de la Rivière - AN 92 de 6499 m² en 2014, situé en bord de Sarthe.
 Une partie de la parcelle AN 92, pourrait être cédée après division, dans les conditions suivantes :

- La commune conservera une bande de 15 m de large le long de la rivière pour un futur cheminement piétonnier, soit environ 525 m²
- Le prix de vente est fixé à 2500 € pour une parcelle d'environ 5 975 m², à préciser après bornage
- Les frais de bornage seront pris en charge par la commune
- Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer l'acte notarié de vente et à signer toutes pièces relatives à ce dossier.



2017/058 – Budget de la commune : décision modificative n°3

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de l'ajustement de crédits :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
6413	personnel non titulaire (remplacements)	7 500	6419 Remboursement salaires 7 500
<u>Total</u>		<u>7 500</u>	<u>7 500</u>

Décisions du Maire, prises depuis le dernier conseil municipal, dans le cadre de ses délégations

2017/044	20/11/2017	Déclaration d'intention de ne pas aliéner Vte Vialenc 11 rue des Pommiers
2017/045	22/11/2017	Marché entretien voirie 2017- LOCHARD BEAUCE pour 21 238 € HT
2017/046	27/11/2017	contrat fourrière 2018 - CANIROUTE pour 2 914.50 €
2017/047	27/11/2017	Déclaration d'intention de ne pas aliéner Vte Perrocheau 14 rue des Ormeaux

Commissions et Communauté de Communes

- **Commission animation et CME**
Participation au Téléthon le samedi 9 décembre avec l'association Accueil : don au Téléthon de 494 € auquel s'ajoute la moitié de la recette de la buvette du club de foot de 56 €. Remerciements aux enfants, aux associations et aux organisateurs
Jury des maisons décorées le 18 décembre
- **Commission sociale et scolaire**
La Communauté de communes a présenté l'organisation de l'ALSH mis en place sur les vacances scolaires 2018 : accueil, transport... Réunion d'information le samedi 27 janvier à 10h à St Pavace
Commande faite à la Maison des projets d'organiser un accueil le mercredi à compter de septembre 2018.
- **Commission finances communication**
Bulletin municipal : distribution semaine 51
Illuminations : motifs supplémentaires
- **Commission voirie espaces verts**
Marché entretien voirie 2017 planifié en février 2018
Consultation en cours pour la rue de la Rivière (5 offres en analyse) ainsi que pour la réhabilitation du réseau d'assainissement.
Ordures ménagères : la CdC a voté le barème de la redevance.
- **Communauté de Communes**
Le projet de territoire a été validé au conseil communautaire du 11/12/17.
Le projet de territoire va constituer pour les élus de la Communauté de communes Maine Coeur de Sarthe la feuille de route pour le moyen et le long terme.
Une présentation sera faite au prochain conseil municipal.

Affaires diverses et informations

Monsieur le Maire apporte une information complémentaire sur la délibération 2017/053 - Lotissement Les Coteaux du Breuil : convention de projet partenarial urbain. Il indique que notre avocat a confirmé que les deux cabinets spécialisés en droit public (celui de la commune et celui du lotisseur) ont travaillé sur le PUP et ont de concert validé sa pertinence juridique et son caractère tout à fait équilibré entre le souci de préserver les finances communales et les droits de l'aménageur.
Le PUP sera signé le 13 décembre.

- Soirée de Noël avec le personnel et départ en retraite M. Besnard : mardi 19 décembre 19h
- Vœux du Maire : mercredi 10 janvier 2018 à 19H
- Distribution des sacs OM : du lundi 8 janvier au samedi 13 janvier 2018

➤ Dates des conseils municipaux pour 2018 :

Mardi – 20H	
16 janvier	26 juin
20 février	18 septembre
27 mars	23 octobre
24 avril	20 novembre
22 mai	18 décembre

Nom	Signature
Max PASSELAIGUE	
Jean-Claude MOSER	
Patricia LALOS	
Philippe COUSIN	

Nom	Signature
Patrick LEMOINE	
Michèle BONRAISIN	
Nathalie GONÇALVES	Absente excusée
Claudine BEYER	

Maryse REDUREAU	
Jacky GARNIER	
Christiane DUBRETON	
Yves RABANT	
Bernard TRONCHET	

Valérie HUART	
Bruno HAMELIN	
Frédéric TOTAIN	Absent excusé
Virginie HAAS	
Caroline LEGENVRE	
Xavier VAGNER	